

# EIFFEL CREDIT OPPORTUNITIES UCITS

## Avis complémentaire à la publication du 8 août 2024

Genève, le 5 septembre 2024

Le 8 août 2024, les porteurs de parts en Suisse ont été informés de la fusion, effective au 2 septembre 2024, entre le fonds commun de placement Eiffel Credit Opportunities UCITS (« Fonds Absorbé ») et le fonds commun de placement Eiffel High Yield Low Carbon (« Fonds Absorbant »). A la date de cette information, le Fonds Absorbant n'est pas approuvé par la FINMA pour être offert à des investisseurs non-qualifiés.

Les parités d'échange (ratios d'échange) pour chaque part sont les suivantes :

Fonds Absorbé	Parité d'échange	Fonds Absorbant
Part I EUR	1,026225	Part I EUR
Part SI EUR	1,030696	Part F EUR
Part SI CHF	1,045705	Part F EUR
Part SI USD	1,006254	Part F EUR

Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

### **Représentant en Suisse**

REYL & Cie SA, Rue du Rhône 4, CH-1204 Genève.

### **Agent payeur en Suisse**

Banque Cantonale de Genève, Quai de l'Île 17, CH-1204 Genève.